



Assemblée Générale Extraordinaire

Samedi 27 avril 2019

ArchéOlonna, 57 avenue J.P. Timbaud, 52100 Saint-Dizier

Web : www.archeolonna.org

Facebook : www.facebook.com/archeolonna

Association loi 1901- N° SIRET 81816167100016- code APE9499Z

Ordre du jour

Proposition de changement d'adresse du siège social de l'association.

La présidente et les membres du bureau proposent que l'adresse de l'association soit celle de la présidente, par commodité pour la réception des courriers.

Madame ROBERT-DEHAULT, adhérente d'ArchéOlonna, fait remarquer que, si l'association n'a plus son siège à Saint-Dizier, ce qui serait le cas, ArchéOlonna ne serait plus une association bragarde.

La remarque est tellement pertinente qu'il est décidé de laisser le siège social à son adresse actuelle, au Musée, 17 rue de la Victoire, à Saint-Dizier.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est donc sans objet.

La Présidente
Marie-Claire GASPARD

La secrétaire
Michèle LABOUILLE